

Arrêté n° 2021-301 du 20 octobre 2021

Portant désignation des représentants du Conseil régional d'Île-de-France au sein du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Port-Royal des Champs

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,

VU les statuts du GIP Port-Royal des Champs.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Sont désignés pour représenter le Conseil régional d'Île-de-France au sein du GIP Port-Royal des Champs :

- En qualité de titulaire : **Madame Elodie DUCROHET**, *Conseillère régionale d'Île-de-France*
- En qualité de suppléant : **Monsieur Jean-Philippe LUCE**, *Conseiller régional d'Île-de-France*

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Île-de-France.



Valérie PÉCRESSE